

REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET N°97-561 du 11 novembre 1997

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant approbation du Bilan et des
Comptes Annexes de l'Exercice clos au
31 décembre 1996 de l'Institut
Géographique National (IGN)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Loi N° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et
fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 94-267 du 12 août 1994 portant attributions, organisation
et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme ;

VU le Décret N° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation
et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N° 85-196 du 24 mai 1985 portant approbation des Statuts de
l'Institut Géographique National (IGN) ;

SUR rapport conjoint du Ministre de l'Environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme et du Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 septembre 1997,

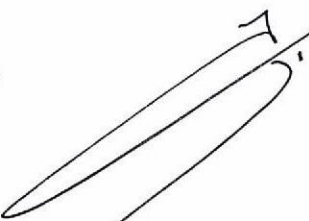
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'exercice clos 31 décembre 1996 de l'Institut Géographique National (IGN), tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

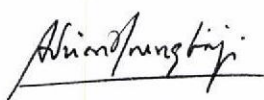
Fait à COTONOU, le 11 novembre 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



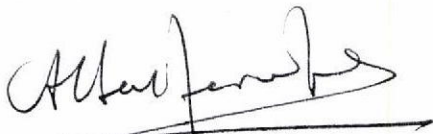
Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions, Porte parole du Gouvernement,



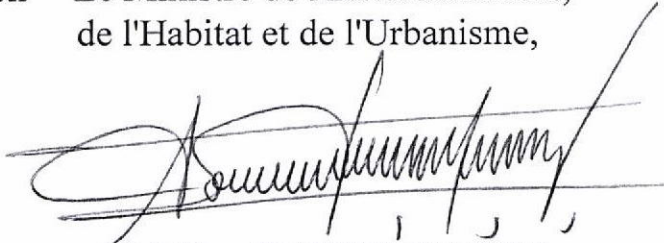
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion
de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE.-

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme,



Sahidou DANGO-NADEY.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 CC 2 HAAC 2 PM 4 MEHU-4
MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DP- INSAE 3 BCP 1 DTCP 4
IGN 10 DB-DCOF-DSDV-DJ 10 UNB-FASJEP-3 JO 1.-